



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

SIVOM "La Souffel"

2a rue de l'École - 67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

☎ 03 88 56 17 96 –contact@sivomlasouffel.com

**Séance du comité directeur
du 16 mai 2022 à 20 heures
à la mairie de Dingsheim**

Titulaires présents :

DINGSHEIM	GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	PFULGRIESHEIM
M. ARENAS Joseph		M. AFFOLTER Claude
	M. HABER Alain	Mme BAUER Liliane
	Mme JACOB Chantal	M. DURINGER Gérard
M. FRITSCH Marcel	M. OSTER Pierre	M. JACOB André
Mme JOHNER Laetitia	M. WUNENBURGER René	M. MEYER Bertrand

Excusés : Christian BILLER remplacé par Brice SCHOBEL
Geoffrey DIEBOLD remplacé par Gaston BURGER

Absent : Nicolas GINTER, remplacé par Danièle CANAC

Assistaient :

Claude WERLE (conseiller municipal de Griesheim-sur-Souffel)

L'ordre du jour qui s'établit comme suit :

- 1) Adoption du PV de la séance du 11 avril 2022
- 2) Point budgétaire
 - A. Attribution de subventions
- 3) Le point sur la maison de santé
- 4) Ressources humaines – Points d'informations
- 5) Points d'information équipe VEV
 - A. Tableau des heures au 6 mai 2022
- 6) Divers

1. Adoption du PV de la séance du 11 avril 2022

Le point est reporté au prochain comité directeur car le procès-verbal n'a pas été transmis aux membres du comité directeur, pour raison technique. Il sera soumis au vote au comité directeur de septembre.

2. Points budgétaires

A. Attribution de subventions

En décembre 2021, les associations ont transmis au SIVOM leur demande de subvention pour l'année 2022.

Il avait été demandé dans le courrier adressé à cet effet aux associations, de nous transmettre le bilan et la composition du bureau au plus tard avec le dépôt de la demande de subvention. Il était précisé qu'à défaut de ces documents le dossier de demande ne sera pas instruit.

Plusieurs associations n'ont pas fourni le Bilan demandé. Il s'agit de l'ASDG, du Basket, de la Ludothèque, Apikochersberg et des Arts martiaux. Cette dernière association n'a pas demandé de subvention mais a fourni un devis pour la mise en place d'enrobé noir à chaud sur l'accès au Dojo. Ce devis s'élève à 5 280 €. En échange du versement d'une subvention, les Arts martiaux demande à ce que le SIVOM prenne en charge ces travaux.

Concernant l'ASDG et le Basket, en l'absence du Bilan demandé et comme annoncé, aucune délibération ne sera prise pour leur attribuer une subvention.

Ainsi, il est proposé aux membres du comité directeur de délibérer sur les subventions annuelles ci-dessous qui seront versées aux associations dont le dossier de demande est complet.

Bénéficiaire	Montant octroyé pour 2022
TC3V	4 000,00 €
ASCSL	1 600,00 €
Coopérative scolaire - Primaire	4 000,00 €
Club des Aînés	600,00 €
Kochersbikers	600,00 €

10 800 €

Le montant de la subvention versée à l'école maternelle sera voté ultérieurement. Il a été demandé 1 290 € dont 750 € sont estimés pour l'œuvre de Michel DEJEAN. Certaines factures étant adressées directement au SIVOM, le montant versé au titre de la subvention sera minoré des factures réglées directement par le SIVOM. Nous attendons que ce dossier soit bouclé afin de faire un point budgétaire et d'ajuster le montant de la subvention. Lorsque ce montant sera connu, il sera soumis au comité directeur pour voter l'attribution de cette subvention.

Concernant les 5 280 € d'enrobés pour le DOJO, il est proposé d'intégrer cet aménagement dans la réflexion qui aura lieu sur le terrain GULL et à l'arrière du DOJO. L'objectif étant que cette rampe d'accès s'intègre au mieux dans le paysage.

Adopté à l'unanimité

3. Le point sur la maison de santé

La situation a évolué entre l'envoi de l'ordre du jour et la séance de ce soir. Le projet porte sur la vente d'environ 7 ares à détacher de la parcelle cadastrée sous section 3 n°725 située rue du Musaubach.

Si l'accord était unanime sur ce principe, il y avait un désaccord sur le prix.

Samedi dernier, un rendez-vous a eu lieu entre les professionnels de santé et les élus de Griesheim-sur-Souffel.

Il en est ressorti un accord sur le prix de 12 000 € l'are

Il est demandé si quelqu'un s'oppose à ce que ce point d'information initialement prévu soit transformé en vote.

Personne ne s'y opposant, il est proposé de voter la vente, après étude de sol, d'une surface d'environ 7 ares, au prix de 12 000 € l'are et d'autoriser le Président à signer les actes et tout document y afférant.

Adopté à l'unanimité

4. Ressources humaines – Points d'informations

A. Mise en disponibilité pour trois mois

Un agent d'entretien de l'équipe Nettoyage Entretien des Bâtiments (NEB) a demandé une mise en disponibilité pour trois mois à compter du 2 mai. Cet agent veut s'occuper de son fils qui a subi une opération. L'agent ne percevra donc aucune rémunération pendant toute la période de mise en disponibilité. C'est la société Aktiv'pro qui interviendra à l'école élémentaire pendant la durée de la mise en disponibilité.

L'autre agent d'entretien interviendra au Centre Culturel le lundi de 10 à 12 heures. Et n'effectuera que deux heures par semaine aux ateliers.

B. Heures complémentaires pour Mireille

2 heures par semaine sont effectuées au Centre Culturel pendant toute la durée de mise en disponibilité de Patricia GRASSER.

Ces heures étant « complémentaires », elles sont rémunérées sur la même base que les heures normalement effectuées. Elles seront effectuées hebdomadairement pendant toute la durée de la mise à disposition de l'autre agent d'entretien.

Il est proposé au comité directeur d'approuver ce principe et d'autoriser le paiement de deux heures complémentaires au profit de Mireille SPACK pendant la mise en disponibilité de l'autre agent d'entretien.

Adopté à l'unanimité

C. Pot de départs à la retraite

Pour mémoire, le pot organisé pour les départs à la retraite de Richard LANG, Denis NORTH et Philippe WERSINGER aura lieu le vendredi 24 juin à 17 heures au Centre Culturel.

5. Points d'information équipe VEV

A. Tableau des heures au 6 mai 2022

6. Divers

A. Effectifs prévisionnels au groupe scolaire

Une réunion a eu lieu le 5 mai à l'école élémentaire entre les deux directeurs d'écoles et les élus, pour mutualiser les informations sur les effectifs par niveaux de classe.

Il en ressort que 173 élèves sont déjà inscrits.

168 est le seuil en de ça duquel il y a fermeture de classe.

B. Les horaires d'été de l'équipe VEV

Les agents VEV vont démarrer les horaires d'été au 1^{er} juin, soit 7 h 00 – 12 h 00 et 13 h 00 – 15 h 00

L'eau pour s'hydrater leur est fournie.

• Calendrier pour les comités directeurs de 2022 :

Lundi 12 septembre à la mairie de Griesheim-sur-Souffel

Lundi 14 novembre à la mairie de Pfulgriesheim

Les membres du comité directeur présents :

Le Président – Joseph ARENAS	1 ^{er} Vice-Président – Alain HABER	Le 2 ^{ème} Vice-Président - Bertrand MEYER
Christian BILLER, remplacé par Brice SCHOBEL	Nicolas GINTER, remplacé par Danièle CANAC	Claude AFFOLTER
Geoffrey DIEBOLD, remplacé par Gaston BURGER	Chantal JACOB	Liliane BAUER
Laetitia JOHNER	Pierre OSTER	Gérard DURINGER
Marcel FRITSCH	René WUNENBURGER	André JACOB